Vitrages de sécurité en POLYCARBONATE

Vitrages de sécurité et glaces de toit pour : cabines de machines agricoles / cabines d'engins de travaux publics / cabines d'engins de manutention / cabines d'engins forestiers / Télécabines / Téléphériques / ...

PLASTRANCE
LA TECHNIQUE DES PLASTIQUES

Avec les avantages des vitrages de sécurité polycarbonate CLEARGARD®, vous serez définitivement tranquilles.

Dans la construction, l'industrie, l'agriculture, la manutention, les cabines et les véhicules spéciaux sont quotidiennement exposés à des conditions d'utilisation extrêmement difficiles.
Les bris de verre accidentels ou dus au vandalisme sont des facteurs de risques importants, et mettent en péril la protection du conducteur et la sécurité de la cabine.
Plastrance produit toutes formes de vitrages, plats ou courbes, qu'il s'agisse de pare-brise, de vitres latérales, de lunettes arrières, de vitrages de cabine ou de glaces de toit. Nos vitrages CLEARGARD sont de qualité standard ou protégés par un revêtement contre l'abrasion et les ultra-violets.

Sécurité -Résistance - Qualité optique

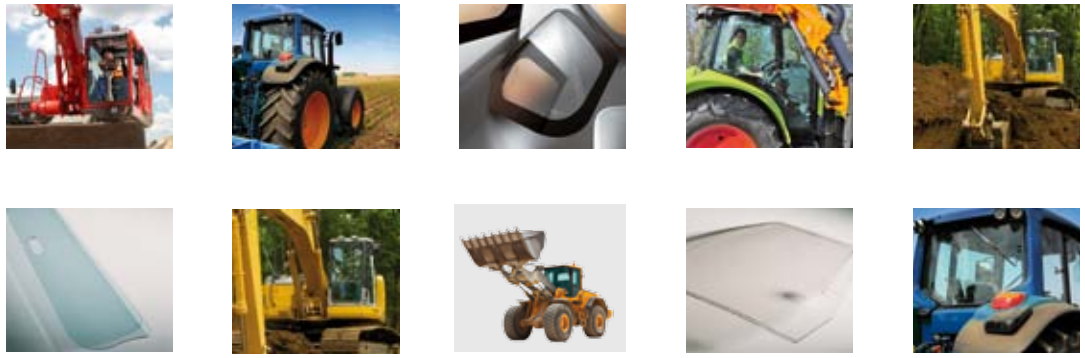

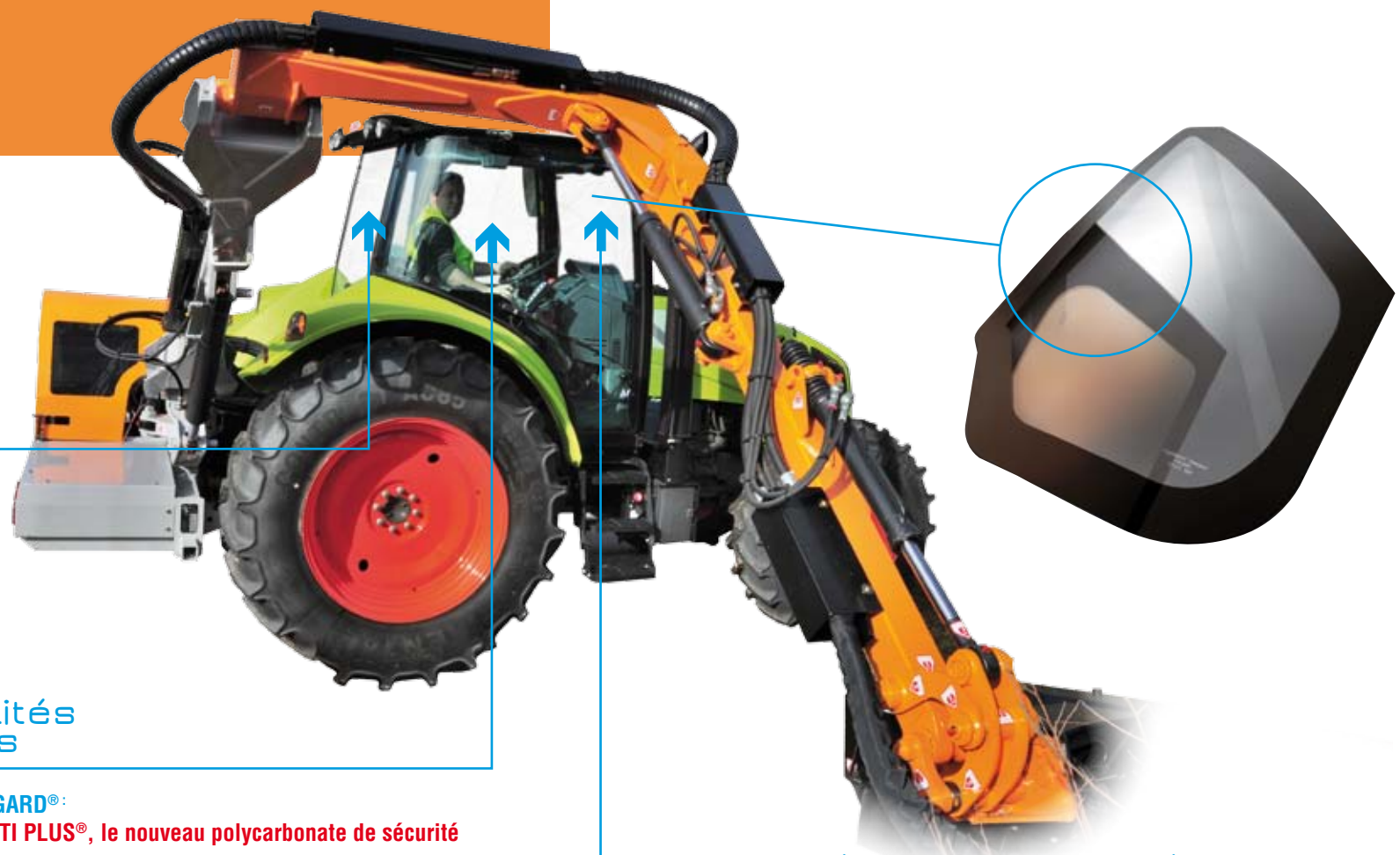

Protection et sécurité optimum

Contre les bris de vitrages volontaires ou accidentels ainsi que leurs conséquences :
- Blessures
- Immobilisation des engins
- Effractions
- Incitations au vandalisme

Des qualités optimales

La gamme CLEAR**GARD®**:

1. CLEAR**GARD OPTI PLUS®, le nouveau polycarbonate de sécurité à qualité optique …**
. Une qualité optique mesurée en conformité avec les normes européennes de l'Art. 9 du Réglt 43 E/ECE/324 et E/ECE/TRANS/505.
. Une homologation "optique" unique sur le marché français délivrée pour chaque pièce produite par Plastrance avec traçabilité complète du vitrage
. L'homologation "optique" porte sur la vision de jour comme de nuit et sur "l'image secondaire" ou effet de halo.

Nos vitrages sont fabriqués suivant un procédé particulier de transformation à partir de polycarbonates spéciaux à qualité optique. (DIN 52301)

2. CLEAR**GARD® AA, anti abrasion et anti UV**
Le CLEAR**GARD AA** : un vitrage en polycarbonate traité par un revêtement anti-abrasion et résistant aux ultra-violets. Le Cleargard AA se révèle particulièrement utile sur un certain nombre d'engin, allant des chariots élévateurs aux équipements forestiers.

3. CLEAR**GARD® S, le basic**
Le CLEAR**GARD S** : un vitrage en polycarbonate standard qui peut être, sur demande, traité aux ultra-violets.

Résistance prouvée et éprouvée

Stabilité à la lumière
Le CLEAR**GARD® AA** exposé aux rayons lumineux ne comporte que de faibles écarts inférieurs à 1 % par rapport au verre.
Il n'y a ni coloration, ni modification visible.
Les intempéries n'ont pas d'incidence négative sur les vitrages CLEAR**GARD® AA**.
L'amélioration de la surface que nous apportons sur le CLEAR**GARD® AA** protège la vitre de sécurité contre une dégradation précoce due aux intempéries.

Large résistance chimique du revêtement CLEAR**GARD® AA** aux agents chimiques. Nous consulter.

Une très bonne transmission lumineuse
Les grades transparents des vitrages CLEAR**GARD® AA** ont un coefficient de transmission lumineuse de 90 %.

Un très faible poids
Les vitrages Cleargard dont la densité est de 1,2 sont deux fois plus légers que le verre de même épaisseur.

Courbe formée à chaud

Revêtement dur protégé

Polycarbonate vert clair

Homologation aux normes européennes Régl. 43E/ECE/343

Plastrance peut passer les homologations ECE R43 à la demande du client, la règlementation européenne obligatoire pour l'utilisation des vitrages polycarbonate, selon l'emplacement du vitrage dans le véhicule.
Les vitrages CLEAR**GARD®** plats ou bombés ont été testés par les organismes les plus réputés pour répondre selon les impératifs de nos clients la norme ABG, R43 ou ANSI. Les homologations évoluent en fonction de chaque épaisseur du vitrage, de la couleur, de l'extrudeur, du polycarbonate et du choix du revêtement anti-abrasion et U.V.

Le test de résistance à l'abrasion Taber (ASTM-1044 / ISO 3575) met en évidence la résistance anti abrasion de ClearGard comparée à celle d'autres matières.

Matières	% d'abrasion 100 cycles	% d'abrasion 500 cycles
Verre	2 %	2 %
Clear**Gard®**	3 %	4 %
Lexan 9030 / Exell D Sheet	9 %	25 %
Acrylic	25 %	35 %
PVC	30 %	36 %

TEST TABER

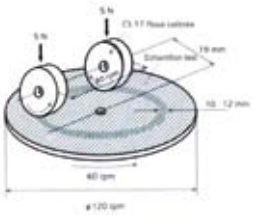

Une roue lestée (en général 500 gr) tourne sur l'échantillon de matière 100 ou 500 fois pour mettre en évidence l'abrasion de celle-ci.

Cette documentation annule et remplace toute autre documentation Cleargard précédemment diffusée. Validité 11/11.

PLASTRANCE
LA TECHNIQUE DES PLASTIQUES

7 rue de l'Ill - B.P. 3 - 68350 Brunstatt - France
Tél. +33 (0)3 89 61 08 58 - Fax +33 (0)3 89 61 08 00

info@plastrance.com